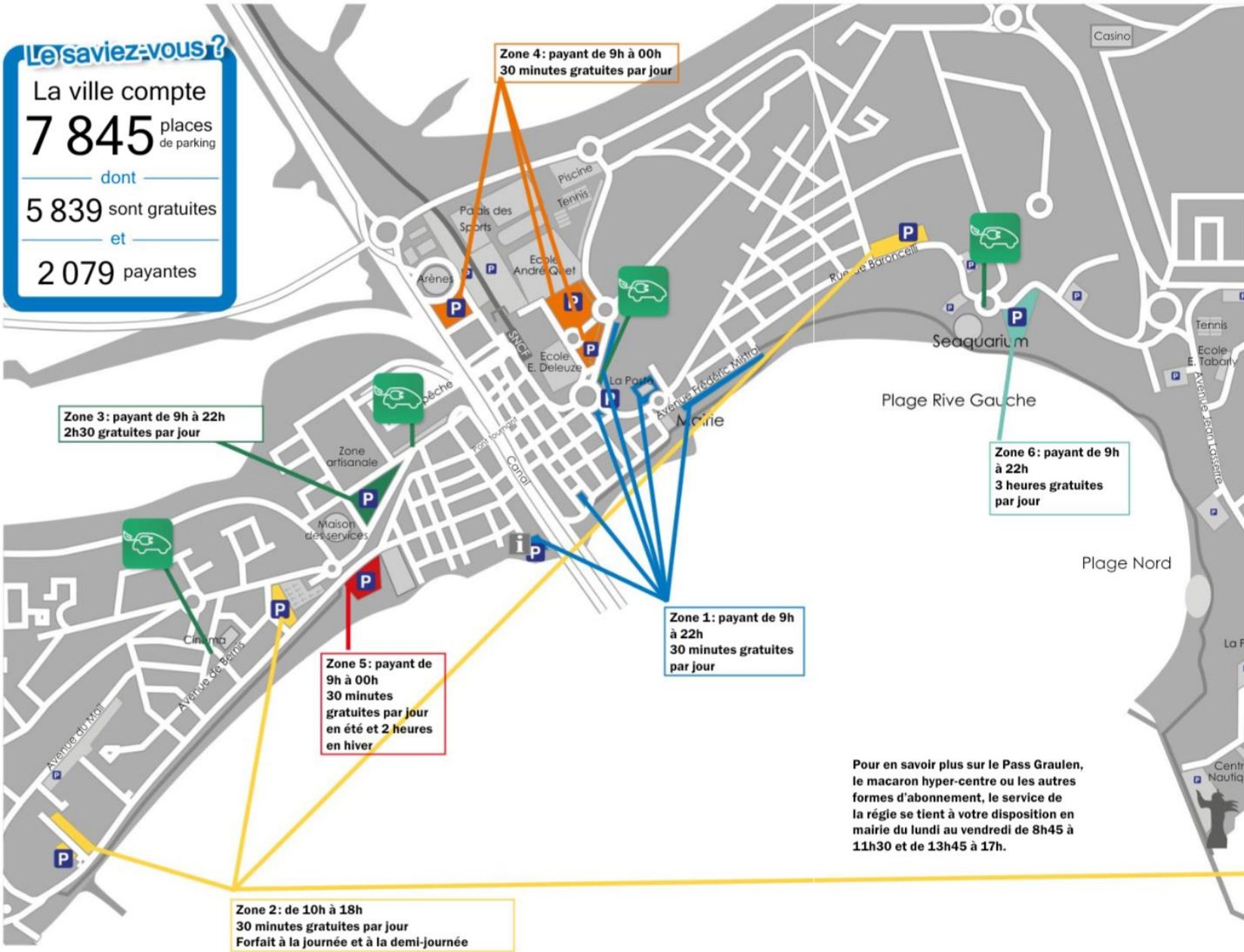


# Le guide pratique du stationnement payant

**Le saviez-vous ?**

La ville compte  
**7 845** places de parking  
 dont  
**5 839** sont gratuites  
 et  
**2 079** payantes



- Bornes de recharge de véhicules électriques**  
Les propriétaires de véhicules électriques et hybrides bénéficient de la gratuité de stationnement sur l'ensemble du parc.
- Pour les personnes à mobilité réduite**  
stationnement gratuit sur l'ensemble du parc de la ville avec la carte européenne apposée sur le pare-brise.

- Les formules à l'horodateur**
- Les abonnements :
- 2 jours 25€
  - 7 jours 45€
  - 15 jours 60€
  - 30 jours 85€
- Les formules à la régie**
- Les abonnements :
- forfait saison : 160€

Pour en savoir plus sur le Pass Graulen, le macaron hyper-centre ou les autres formes d'abonnement, le service de la régie se tient à votre disposition en mairie du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h.